
La profession agricole attend du nouveau gouvernement des résultats tangibles pour l'économie des exploitations agricoles

Ce vendredi 30 juin, au lycée agricole de la Côte Saint André s'est déroulée la seconde session de l'année 2017 pour la Chambre d'agriculture de l'Isère, en présence de Robert Duranton, Vice-président en charge de l'agriculture du Département de l'Isère et de Yves Dareau, secrétaire général adjoint de la Préfecture de l'Isère.

Nouveau contexte politique

Jean-Claude Darlet, Président de la Chambre d'agriculture a mis en avant les attentes de la profession agricole vis-à-vis du nouveau ministre de l'agriculture Stéphane Travert : l'évolution des pratiques doit aller de pair avec des résultats concrets pour l'économie de nos exploitations : « *Il y aura un équilibre à trouver car plus que jamais c'est bien le revenu des agriculteurs qui est en jeu.* »

Le Président a interpellé le secrétaire général de la Préfecture pour que les paiements des aides européennes soient réalisés dans les plus brefs délais. Il a déploré une situation inacceptable avec des retards sur des dossiers datant de 2015.

Le pôle agroalimentaire : démarche engagée avec le Département et les collectivités territoriales

Cette session fut l'occasion pour Pascal Denolly (vice-président de la Chambre d'agriculture) et Nathalie Garçon (Développeur du Pôle Alimentaire – Département de l'Isère) de présenter un point d'avancement selon les missions du pôle : réseau, projets amont-aval, promotion et ressources. Le lien est réalisé avec les 3 promesses de la marque Alpes Is(h)ere sont des gages de réussite : origine locale / équité / qualité. Pour répondre à cette promesse d'équité, la Chambre d'agriculture a mené un travail sur les coûts de production afin que les producteurs soient payés au juste prix .

Vente du site de Grenoble

La session a voté une délibération relative à la vente du site de Grenoble « Maison des agriculteurs » et a donné mandat au Président de la Chambre d'agriculture de rechercher un nouveau site sur Moirans, en proximité de la gare.

La session s'est conclue avec la signature de la convention de partenariat avec la Fédération Départementale des CUMA ¹

La Chambre d'agriculture et la FDCUMA allient leurs compétences afin d'apporter le meilleur service aux agriculteurs isérois dans les domaines suivants :

- agroéquipement et stratégie de mécanisation
- changement de pratique et agroécologie collective

Contact Presse

Chambre d'agriculture de l'Isère

Johanne Bouchut

04 76 20 67 91 – 06 61 02 84 52

johanne.bouchut@isere.chambagri.fr

www.isere.chambres-agriculture.fr

1 Coopérative d'Utilisation du Matériel Agricole